

PROFESSION BANLIERE

LOI DE COHÉSION SOCIALE VOLET EMPLOI (II)

23 février 2006



Les après-midi

23 FÉVRIER 2006

Bernard Simonin
est directeur
de recherche
au CNRS.

**Loi
de cohésion sociale
Volet emploi (II)**

BERNARD SIMONIN

Cet exposé commence par un essai de mise en perspective des politiques économiques au niveau de l'Europe, dont la France dépend étroitement. Bernard Simonin revient ensuite sur la question de l'emploi au travers de la loi de cohésion sociale.

L'INFLUENCE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES EUROPÉENNES SUR LES POLITIQUES NATIONALES DE L'EMPLOI

I - LA « STRATÉGIE DE LISBONNE »

La vision française aujourd'hui est assez décalée par rapport à la vision européenne. À partir notamment de la « stratégie de Lisbonne », on a une vision de la politique de l'emploi au niveau européen qui revient sur les visions de l'après-guerre, c'est-à-dire d'une politique de l'emploi qui, plus qu'une politique sociale, est une politique d'accompagnement des politiques macro-économiques.

La politique européenne en termes macro-économiques est une politique qui veut assurer la compétitivité européenne, centrée sur le renforcement du dynamisme économique de l'Europe dans le grand marché mondial.

Penser la régulation du marché du travail au niveau européen est lié à cet objectif de compétitivité.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, dite loi de cohésion sociale, est parue au Journal officiel le 19 janvier 2005. Elle comportait trois volets : l'emploi, le logement, l'égalité des chances. Accueillant Bernard Gossel, chercheur au Centre d'études de l'emploi, Profession Banquière a consacré son numéro 2005 au premier Après-midi aux aspects contractuels de la politique de l'emploi découlant de cette loi, et à leurs effets sur l'offre d'emploi. Ce deuxième Après-midi apporte un nouveau regard sur la loi, la replaçant dans le contexte européen.

En mars 2000, le conseil européen de Lisbonne fixe un objectif stratégique visant à faire de l'Union européenne « l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Ce que l'on appelle désormais « stratégie de Lisbonne » définit les grandes orientations économiques, sociales et environnementales de l'Union européenne.



Avec la contribution de : Bernard SIMONIN
Téléchargeable.

Sommaire

- L'influence des politiques économiques Européennes sur les politiques nationale de l'emploi
- Le plan de cohésion sociale en 2006

8 pages.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les Après-midi >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/Loi-de-cohesion-sociale-Volet-emploi-II>